

Municipales 2026

Bien préparer le « troisième tour » intercommunal

Après les municipales, viendra le temps souvent décisif de l'élection des exécutifs intercommunaux. Trop souvent, ce moment se joue « naturellement » au bénéfice des villes-centres... alors qu'aucun texte n'impose une telle règle ! Les communes rurales peuvent pourtant s'unir pour peser sur la gouvernance en s'appuyant sur un principe cardinal répété par l'AMRF : une commune = une voix.

L'AMRF le rappelle en effet avec constance : l'intercommunalité doit rester une coopération choisie et volontaire, au service des communes. L'EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) n'est pas

un échelon hiérarchiquement supérieur. Il est l'émanation des communes et apporte des services que chacune d'entre elles ne pourrait pas, seule, mettre en œuvre.

Il faut donc le redire clairement, car beaucoup l'intériorisent : le président d'un EPCI n'est pas le « chef des maires » et la fonction n'est pas réservée au maire de la commune la plus peuplée. Il anime un collectif d'élus locaux, responsables devant leurs conseils municipaux et devant leurs habitants. La responsabilité des décisions doit être partagée, et inversement aucun maire ne peut s'abriter derrière « la com-com » pour justifier un choix contraint ; car l'intercommunalité, c'est eux, et pas uniquement au profit de sa seule commune, mais du collectif des communes !

Pourtant, si dans nombre d'EPCI la ruralité est numériquement majoritaire, elle se retrouve souvent minorée au moment de répartir vice-présidences, délégations et commissions où les arbitrages s'opèrent réellement. Avec un risque bien connu d'avoir des projets pensés d'abord depuis le centre et, chez les ruraux, un sentiment d'éloignement et des coûts de structure qui fragilisent la cohésion territoriale.

Quand les maires ruraux font bloc

L'intercommunalité est un choix politique, construit par des accords et des équilibres. Dès lors, le « 3^e tour » intercommunal ne se gagne ni dans l'affrontement ni dans l'improvisation, mais dans l'anticipation et l'affirmation claire des positions. Il se prépare en amont, par le dialogue entre maires et par la définition d'objectifs communs. Se rencontrer, identifier les priorités partagées et les défendre collectivement permet d'éviter les divisions de dernière minute et de poser les bases d'un rapport de forces équilibré.

L'enjeu concerne aussi les règles du jeu et la manière



Razvan/Stock



dont s'exerce le pouvoir communautaire. Comment les décisions seront-elles préparées et partagées ? Quelle place réelle pour la conférence des maires ? Quelle transparence dans les arbitrages ? Formaliser en amont des principes simples (représentation équilibrée dans les instances, règles démocratiques claires, etc.) permet d'ancrer un principe d'égalité entre communes et de garantir une gouvernance plus équilibrée.

Défendre l'intérêt des habitants

Cette « union rurale » n'est pas un cartel contre la ville-centre. Elle vise au contraire à construire une coopération plus juste, où chaque commune pèse à la hauteur de sa légitimité démocratique. Car au-delà des équilibres institutionnels, la boussole défendue par l'AMRF n'est pas de défendre la commune pour elle-même, mais le citoyen qui, lui, se reconnaît dans cet espace de proximité.

Construire une coopération plus juste, où chaque commune pèse à la hauteur de sa légitimité démocratique.

C'est pourquoi le « 3e tour » intercommunal est trop important pour être laissé aux habitudes. Il doit se gagner sur la légitimité de la proximité et sur l'engagement des maires à porter la conviction de leurs concitoyens. Partout où les maires ruraux se coordonnent et assument pleinement leur rôle, ils obtiennent une gouvernance plus équilibrée et, au final, des décisions mieux comprises et acceptées par les habitants.

Le message porté par l'AMRF peut alors tenir en une consigne simple : rencontrez-vous (en appui par exemple sur vos AMR), affirmez vos principes, et parlez d'une seule voix. Non pas pour dominer, mais pour garantir l'égalité entre communes et un lien renouvelé entre ville et campagne. Non pas contre, mais pour construire une intercommunalité fidèle à ses maires, et à travers eux, à ses citoyens. ■

Extrait du communiqué de presse du 3 mars 2026.